

Point épidémio régional Spécial COVID-19

Hauts-de-France 18 juin 2020

En collaboration avec :

Agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France, Médecins libéraux, SOS médecins, médecins urgentistes, réanimateurs, laboratoires de biologie médicale hospitaliers et de ville, Observatoire Régional des Urgences—GIP Santé Numérique Hauts-de-France

Edito

Qu'est-ce qui est déjà connu de la situation dans la région?

Ces dernières semaines, au fil des différentes phases du déconfinement, l'épidémie est restée sous contrôle dans la région avec un nombre de reproduction qui demeure inférieur à 1 au niveau régional, ce qui veut dire qu'une personne contaminée en contamine, actuellement, moins d'une autre en moyenne. Ce paramètre est important à surveiller dans toute épidémie car il renseigne sur le niveau de maitrise de la transmission d'un agent infectieux transmissible.

Pour autant, il ne faut pas croire que le virus a disparu. Il continue de circuler dans la population comme en attestent les nouveaux cas qui continuent de survenir. Son potentiel de transmission a juste diminué parce la majorité d'entre nous continue d'appliquer les gestes et mesures de prévention. Mais il ne faut pas se reposer sur les comportements responsables d'une majorité d'entre nous. Nous devons continuer à contenir la transmission parce que ce virus est toujours aussi virulent, comme en attestent les foyers de transmission (clusters) qui continuent de survenir en milieu professionnel, familial ou amical.

Dans certains pays, Iran, Turquie et plus récemment en Chine, on assiste à des reprises épidémiques d'ampleur variable depuis la reprise des activités socioéconomiques et l'assouplissement des mesures de contrôle, obligeant les autorités à renforcer strictement les mesures.

Quelles implications de santé publique pour la région ?

Après six semaines de déconfinement, l'ensemble des indicateurs régionaux (en ville comme en établissements sanitaires/médico-sociaux) confirment la stabilisation et la maitrise actuelle de l'épidémie dans les Hauts-de-France.

Pour autant, nous devons rester vigilants et continuer de respecter et appliquer les recommandations de protection individuelles et collectives, ce d'autant que la période estivale est assimilée à une période de relâchement qui va aussi donner lieu à des mouvements et brassages importants des populations.

Santé publique France reste mobilisé pour la population, aux côtés des ARS et des acteurs locaux (professionnels de santé, établissements de santé, Assurance Maladie, administrations, collectivités et associations) pour fournir aux autorités régionales compétentes et au Ministère chargé de la santé les informations utiles au pilotage et à la maîtrise de l'épidémie.

Après des mois difficiles de mobilisation, restons prudent afin de garantir à tous des conditions de résilience.

Pour en savoir plus

> Les bilans nationaux, régionaux sont disponibles sur <u>santepubliquefrance.fr</u> ainsi que toutes les ressources et outils d'information pour se protéger et protéger les autres

Les indicateurs clés

Nombre régional de cas et de reproduction estimés

14 833*

+ 382 cas confirmés depuis le 10/06/2020

* Cas confirmés de COVID-19 et d'infection à SARS-CoV2 dans les Hauts-de-France au 19/06/2020

R effectif = 0,84 [IC95%: 0,75 - 0,93]

Nombre de reproduction effectif sur 7 jours glissants (6 au 12 juin) estimé à partir des données SI-DEP

Surveillance virologique

	TP* en %	TI* pour 100 000 personnes
Aisne	2,8	7,4
Nord	2,3	9,7
Oise	0,5	1
Pas-de-Calais	1,1	3,1
Somme	0,6	2,1
Hauts-de-France	1,8	5,9

^{*} Taux de positivité (TP) et taux d'incidence (TI) sur 7 jours glissants, du 08 au 14 juin

Surveillance en ville				
	Semaine 22	2 Semaine 23	Semaine 24	Evolution sur 3 semaines
▶ Nombre de (télé-)consultations pour Infection respiratoire aiguë (IRA) pour 100 000 habitants (Réseau Sentinelles)	18	13	12	
► Nombre d'actes pour suspicion COVID-19 pour 10 000 actes (SOS Médecins)	202	202	204	

Surveillance à l'hôpital				
	Semaine 2	22 Semaine 23	Semaine 24	Evolution sur 3 semaines
► Nombre de passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 pour 10 000 passages (Oscour®)	134	90	60	

Surveillance des cas graves				
514	52 %	80 %		
cas graves de COVID-19 signalés par les services sentinelles de réa- nimation/soins intensifs	âgés de 65 ans et plus	Avec au moins une comorbidité		

Surveillance dans les EMS dont les Ehpad			
8 047	résidents signalés jusqu'au 17	dont 707 décès en institutions	
		dont 522 décès à l'hôpital	

Surveillance en ville

Synthèse des indicateurs

Les recours pour suspicion de COVID-19 en médecine de ville sont stables ou en diminution ces 4 dernières semaines. Les indicateurs témoignent d'une circulation persistante, à un niveau faible, du SARS-COV2 dans la communauté.

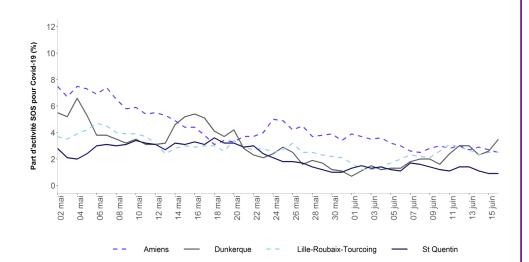
Chez SOS-Médecins, la part d'activité pour COVID-19 est en stable en semaine 24 sur les agglomérations de la métropole lilloise (Nord), de Saint-Quentin (Aisne) et d'Amiens (Somme), en augmentation sur le Dunkerquois (**Figure 1**).

Le taux pour 100 000 habitants de (télé) consultations pour infection respiratoire aiguë, estimé par le réseau Sentinelles reste faible en semaine 24, estimé à 13 cas/100 000 habitants (**Figure 2**).

Actes/consultations

Figure 1. Part glissante d'activité (en %) pour suspicions de COVID-19 chez les associations SOS médecins des Hauts-de-France, du 2 mai au 16 juin 2020

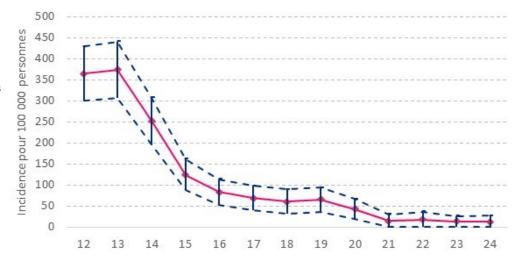
Source: SOS Médecins Dunkerque, Lille-Roubaix – Tourcoing, Saint-Quentin et Amiens (SurSaUD®, Santé publique France).



Surveillance des infections respiratoires aiguës par le réseau Sentinelles

Figure 2. Taux hebdomadaires estimés pour 100 000 habitants de (télé)consultations pour infection respiratoire aiguë, Hauts-de-France, du 16 mars au 16 juin 2020.

Source: Réseau Sentinelles



Surveillance virologique (activité de dépistage, taux de positivité)

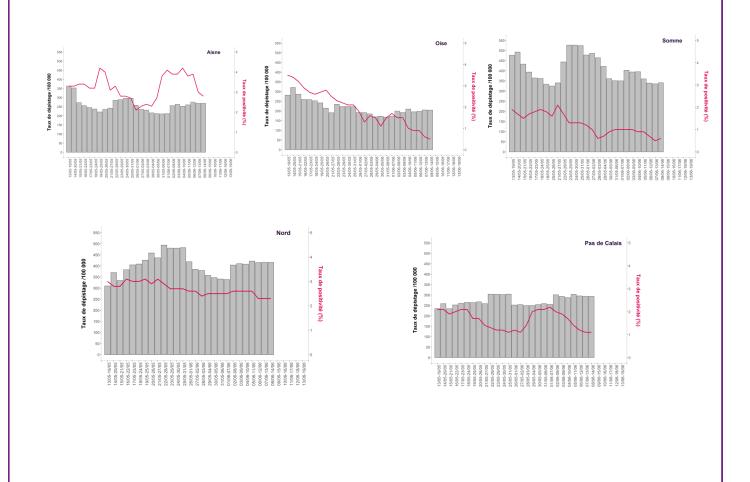
Les objectifs de la surveillance virologique basée sur les laboratoires sont de suivre l'évolution des taux de positivité des tests dans le temps par région ou département, ainsi que le nombre de patients positifs pour le SARS-CoV-2 rapporté à la population (taux d'incidence). Les données sont consolidées dans le temps. Ces indicateurs permettent, associés aux autres indicateurs, de suivre la dynamique de l'épidémie.

Depuis le début de l'épidémie, la surveillance virologique s'appuyait sur les données non exhaustives transmises à Santé publique France par le réseau 3 labo (Cerba, Eurofins-Biomnis, Inovie) et les laboratoires hospitaliers. Désormais, elle s'appuie sur le système **SI-DEP** (système d'information de dépistage), opérationnel depuis le 13 mai 2020. Ce dispositif automatisé vise un suivi exhaustif de l'ensemble des patients testés en France dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers, connectés au système d'information. Actuellement, les données transmises concernent les tests RT-PCR réalisés. Prochainement, les recherches et résultats sérologiques seront également transmises.

Dans les Hauts-de-France, sur la période du 8 au 14 juin, le taux de positivité régional est de 1,8%, légèrement supérieur au taux national (1,3%). Il varie de 2,8% dans le département de l'Aisne à 0,5% dans l'Oise. Il est en diminution dans les départements de l'Aisne, l'Oise, la Somme et le Pas-de-Calais et demeure stable dans le Nord (**Figures 3**).

En France métropolitaine, le taux de positivité national estimé continue de diminuer. Sur la période du 7 au 13 juin, il était de 1,3%, inférieur à 5 % dans l'ensemble des départements.

Figures 3. Taux glissant départementaux sur 7 jours de dépistage et de positivité pour 100 000 habitants, depuis le 19 mai 2020. Source : SI-DEP



Surveillance virologique (incidence des cas confirmés)

Le nombre de tests positifs remontant via SI-DEP et le taux d'incidence calculé à partir de celui-ci sont influencés par le renforcement des activités de dépistage. Les indicateurs virologiques issus de SI-DEP doivent être interprétés dans chaque territoire en prenant en compte le contexte local, en particulier les clusters et les activités de dépistage.

Dans les **Hauts-de-France**, le taux d'incidence régional estimé au 14 juin était de 5,9 cas confirmés/10⁵ habitants, légèrement supérieur au taux national (4,2/10⁵). Le taux d'incidence le plus élevé est observé dans le département du Nord (9,7 cas/10⁵), où plusieurs clusters signalés sont en cours d'investigation et des campagnes de dépistage de grande ampleur engagées. Il était de 7,4/10⁵ dans l'Aisne, 1/10⁵ dans l'Oise, 2,1/10⁵ dans la Somme et 3,1/10⁵ dans le Pas-de-Calais (**Figure 4**).

En France métropolitaine, le taux d'incidence (nombre de nouveaux cas rapportés à la population pour 100 000 habitants) était **de 4,2/100 000 habitants au niveau national**. Il était inférieur à 10/10⁵ pour la très grande majorité des départements. Les taux d'incidence les plus élevés ont été observés dans les départements de la Meurthe et Moselle (22/10⁵), la Meuse (18/10⁵) et le Gard (14/10⁵) (**Figure 5**).

Figure 4. Taux départementaux d'incidence glissante (sur 7 jours) pour 100 000 habitants des cas confirmés de COVID-19 identifiés dans les Hauts-de-France depuis le 19 mai 2020. Source : SI-DEP

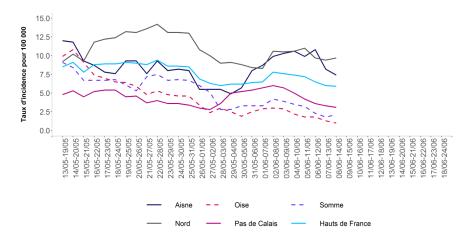
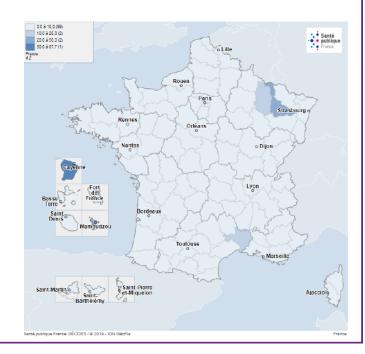


Figure 5. Taux d'incidence départementaux de SARS-CoV-2 pour 100 000 habitants, France, du 7 au 13 juin 2020.

Source : SI-DEP



Surveillance à l'hôpital

Synthèse des indicateurs

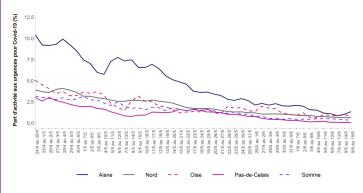
La part des passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 enregistrés par les hôpitaux participant au réseau OSCOUR® est à un niveau faible dans la région (inférieur à 1%). Elle est en diminution ou stable à un niveau faible dans les 5 départements et varie de 1% dans l'Aisne à moins de 0,1% dans le Pas-de-Calais (**Figure 6**).

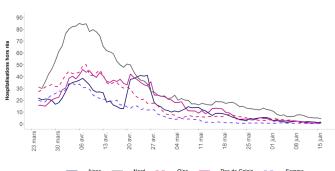
La moyenne glissante sur 7 jours des hospitalisations pour COVID-19 est aussi en diminution et à un niveau faible dans les 5 départements (**Figure 7**). Au total, depuis le début de l'épidémie, 9619 patients ont été hospitalisés pour COVID-19 dans les hôpitaux des Hauts-de-France, dont 8186 (85%) en hospitalisation conventionnelle et 1433 (15%) en réanimation/SI. Au 18 juin, 422 patients étaient toujours hospitalisés pour COVID-19 dans les hôpitaux des Hauts-de-France dont 86 en services de réanimation/soins intensifs.

Passages aux urgences et hospitalisations

Figure 6. Part (en %) glissante sur 7 jours des recours aux urgences pour suspicions de COVID-19 dans les Hauts-de-France, au 16 juin 2020. Source : Oscour®

Figure 7. Moyenne glissante sur 7 jours des hospitalisations pour COVID-19 dans les Hauts-de-France, au 16 juin 2020. Source : SI-VIC.





Estimation du nombre de reproduction effectif (R effectif)

Le nombre de reproduction R (nombre moyen de personnes infectées par un cas) est estimé selon la méthode de Cori [1], avec une fenêtre temporelle mobile de 7 jours. Il permet de suivre les tendances récentes de la dynamique de transmission. Une valeur supérieure à 1 est en faveur d'une tendance à l'augmentation du nombre de cas. Le nombre de reproduction estimé à partir de ces données est un indicateur de la dynamique de transmission du virus environ 1 à 2 semaines auparavant (délai entre infection et consultation aux urgences ou hospitalisation). Les valeurs de R ne doivent pas être interprétées de façon isolée, mais doivent être mises en perspective avec les autres données épidémiologiques disponibles.

A partir de cette semaine, les estimations régionales sont produites à partir des données du dispositif SI-DEP (nombre quotidien de tests PCR positifs), en remplacement de l'indicateur R calculé à partir des passages aux urgences du Oscour®. L'avantage de cet indicateur est de reposer sur les données des cas confirmés de COVID-19 et s'appuie sur un recours au test qui a vocation à intervenir rapidement après la survenue des signes évocateurs de COVID-19.

Dans les Hauts-de-France, le nombre de reproduction effectif, sur 7 jours glissants du 6 au 12 juin 2020 à partir nombre quotidien de tests PCR positifs, est estimé : R effectif = 0,84 [IC95% : 0,75-0,93], donc inférieur à 1, ce qui signifie qu'actuellement dans la région, une personne infectée en contamine en moyenne moins d'une autre et que, par conséquent l'épidémie est maitrisée.

Au niveau national, le nombre de reproduction est estimé à 0,93 [IC95%: 0,90-0,97]. En France métropolitaine, le R effectif reste inférieur à 1 dans la majorité des régions, à l'exception de 3 régions: Auvergne-Rhône-Alpes (R=1,02 (IC95%: 0,88-1,16)), Normandie (R=1,14 (IC95%: 0,85-1,46)) et Occitanie (R=1,51 (IC95%: 1,30-1,73)). Le R effectif est également supérieur à 1 en Martinique (R=1,57 (IC95%: 0,86-2,49)) et en Guyane (R=2,59 (IC95%: 2,27-2,94)).

[1] Cori A, Ferguson NM, Fraser C, Cauchemez S. A new framework and software to estimate time-varying re-production numbers during epidemics. Am. J. Epidemiol. 2013: 178, pp. 1505-1512

Signalement à visée d'alerte des clusters (foyers de transmission)

Depuis la levée du confinement, le 11 mai 2020, les ARS en lien avec les Cellules régionales de Santé publique France et les partenaires locaux, investiguent, selon le guide en vigueur, les clusters (foyers de transmission ou épisodes de cas groupés) détectés par le contact-tracing mis en œuvre systématiquement autour des cas confirmés. Le traçage et le dépistage des personnes contacts permettent de contrôler ces foyers. Un cluster est défini par la survenue, sur une période de 7 jours, d'au moins 3 cas confirmés ou probables, qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même évènement/ rassemblement, qu'ils se connaissent ou non. Le système d'information MONIC (MONItorage des Clusters) permet de réaliser ce bilan. Au niveau national, au 16 juin 2020, avec le développement de la capacité diagnostique, un total de 239 clusters (hors Ehpad et milieu familial restreint) a été rapporté à Santé publique France depuis le 9 mai, 219 clusters en France métropolitaine et 20 dans les départements d'outre-mer, dont 74 sont en cours d'investigation (Figure 8 qui rapporte le statut de la gestion à date d'analyse). La majorité des clusters rapportés concernent plus de 5 cas. Parmi les clusters rapportés depuis le début de la surveillance, 28% concernent des établissements de santé, 20% des communautés en situation de précarité et de vulnérabilité (établissements d'hébergement social et d'insertion, et communautés vulnérables) et 16% des salariés d'entreprises privées et publiques hors établissements de santé. (Tableau 1).

Dans les **Hauts-de-France**, 24 clusters ont été identifiés entre le 9 mai et le 16 juin : 9 ont été clôturés, 4 sont considérés comme maîtrisés et 10 sont actuellement en cours d'investigation. Parmi les 10 clusters en cours d'investigation/gestion, 7 se situent dans le Nord, 3 dans le Pas-de-Calais. Parmi les clusters rapportés depuis le début de la surveillance, 24% concernent des établissements de santé, 18% des salariés d'entreprises privées et publiques hors établissements de santé et 12% des communautés en situation de précarité et de vulnérabilité (établissements d'hébergement social et d'insertion, et communautés vulnérables).

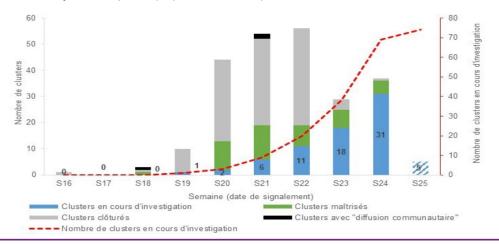
Actuellement, aucune diffusion communautaire non contrôlée, définie par la survenue de nouveaux cas en dehors de la collectivité concernée ou en lien avec le cluster) n'est rapportée.

Le signalement de ces clusters en phase de déconfinement n'est pas une situation inattendue du fait de la poursuite, même faible, de la circulation communautaire du SARS-CoV-2 en France, de l'augmentation importante des capacités diagnostiques et de la recherche active de cas autour de chaque patient infecté. Leur identification repose à la fois sur les signalements au niveau régional (point focal ARS), le contact tracing (suivi des contacts) instauré autour de chaque cas confirmé sur le territoire, et les campagnes de dépistage. Pour l'ensemble de ces clusters, des mesures de contrôle sont mises en place et une vigilance est maintenue quant au risque de diffusion.

Tableau 1. Répartition par type de collectivités des clusters, hors Ehpad et milieu familial restreint, rapportés en France entre le 9 mai et le 16 juin 2020 (N=239) - (source MONIC)

Type de collectivités	n	%
Établissements de santé (ES)	66	28
Entreprises privées et publiques (hors ES)	38	16
Établissements sociaux d'hébergement et d'insertion	33	14
EMS de personnes handicapées	16	7
Milieu familial élargi (plusieurs foyers familiaux)	22	9
Communautés vulnérables (gens du voyage, migrants en situation précaire, etc.)	15	6
Milieu scolaire et universitaire	10	4
Établissement pénitentiaires	5	2
Évènement public ou privé : rassemblements temporaires de personnes	3	1
Crèches	3	1
Unité géographique de petite taille (suggérant exposition commune)	7	3
Structure de l'aide sociale à l'enfance	1	0
Structures de soins résidentiels des personnes sans do- micile fixe	0	0
Transport (avion, bateau, train)	1	0
Autres	19	8

Figure 8. Distribution par semaine de signalement des clusters, hors Ehpad et milieu familial restreint, rapportés en France entre le 9 mai et le 16 juin 2020 (N=239) - (source : MONIC).



Surveillance en établissements sociaux et médicaux

Synthèse des indicateurs

Dans la région Hauts-de-France, depuis le 28 mars et jusqu'au 17 juin 2020, 765 épisodes avec un ou plusieurs cas liés au COVID-19 ont été signalés via l'application Voozanoo de Santé publique France disponible sur le portail national des signalements. Il s'agissait de 456 (60%) épisodes survenus en établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et autres établissements) et 309 (40%) survenus dans d'autres établissements médicosociaux (EMS).

L'ensemble des 765 signalements correspondait à un total de 8047 cas de COVID-19 (3652 cas confirmés et 4395 cas possibles) chez les résidents, parmi lesquels 888 ont été hospitalisés. Parmi ces cas possibles et confirmés, 707 sont décédés dans les établissements et 522 sont décédés à l'hôpital (**Tableau 1**). La date de début des signes du premier cas était comprise entre le 26 février et le 16 juin 2020.

Chez le personnel des établissements sociaux et médico-sociaux de la région Hauts-de-France, 1822 cas confirmés et 2103 cas possibles ont été rapportés (**Tableau 2**).

Tableau 2. Nombre de signalements d'épisodes, de cas et décès COVID-19 chez les résidents et le personnel des EHPA et autres EMS rapportés dans l'application Voozanoo, Hauts-de-France.

Source: Surveillance Voozanoo dans les Ehpad/EMS, données arrêtées au 17 juin 2020

		Ehpa ¹	Autres EMS ^{2,3,4}	Total
Chez les résidents	Signalements ⁵	456	309	765
	Cas confirmés ⁶	3346	306	3652
	Cas possibles ⁷	3712	683	4395
	Nombre total de cas ^{6,7}	7058	974	8047
	Cas hospitalisés,6,7	810	78	888
	Décès hôpitaux ⁸	490	32	522
	Décès établissements ⁸	699	8	707
Chez le personnel	Cas confirmés ⁶	1524	298	1822
	Cas possibles ⁷	1480	623	2103
	Nombre total de cas ^{6,7}	3004	921	3925

¹Etablissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD et autres établissements-EHPA, résidences autonomie, résidences seniors)

²Hébergement pour personnes handicapée (FAM, IME, autres établissements pour enfants (ITEP, EAAP, IEM, Instituts pour déficient auditifs et visuels), autre établissements pour adultes (foyer de vie, foyer d'hébergement)

³Aide social à l'enfance (centres départementaux de l'enfance, foyers de l'enfance, MECS)

⁴Autres établissements (LAM, LHSS, SCAPA avec hébergement)

⁵Un signalement COVID-19 est défini par la survenue d'au moins un cas COVID-19 confirmé ou possible.

⁶Cas confirmé COVID-19 : toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2 parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EMS/EHPA.

⁷Cas possible COVID-19 : fièvre (ou sensation de fièvre) avec des signes respiratoires (comme la toux, un essoufflement ou une sensation d'oppression thoracique) OU autre tableau clinique compatible avec le COVID-19 selon le médecin, parmi les personnes résidentes ou les membres de personnel d'un EMS/EHPA.

⁸Cas possibles et confirmés décédés

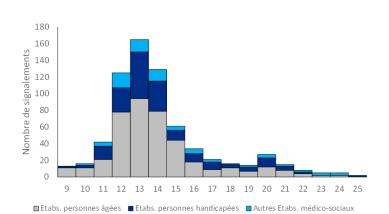
Surveillance en établissements sociaux et médicaux (suite)

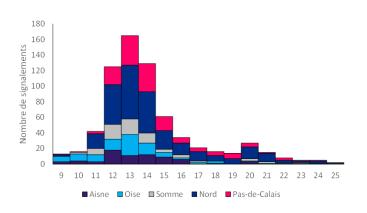
Figure 9. Distribution hebdomadaire des signalements d'épisodes de COVID-19 survenus dans les EMS des Hauts-de-France, signalés dans Voozanoo entre le 28 mars et le 17 juin 2020, en fonction de la date de début des signes du 1° cas et du type d'établissement

Source : Voozanoo, Santé publique France

Figure 10. Distribution hebdomadaire des signalements d'épisodes de COVID-19 survenus dans les EMS des Hauts-de-France, signalés dans Voozanoo entre le 28 mars et le 17 juin 2020, en fonction de la date de début des signes du 1° cas et du département de survenue

Source : Voozanoo, Santé publique France





Surveillance des cas grave de COVID-19 admis en réanimation (services sentinelles)

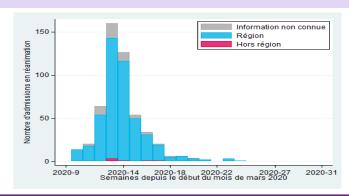
La surveillance des cas graves de COVID-19 hospitalisés en réanimation a débuté mi-mars 2020 et est animée par les Cellules régionales de Santé publique France. Cette surveillance s'appuie sur un réseau de services de réanimation, sentinelles et volontaires, et a pour objectif de décrire les caractéristiques des cas graves de COVID-19 admis en réanimation. Elle n'a pas vocation à recenser de façon exhaustive la totalité des cas graves de COVID-19 admis dans les services de réanimation dans la région.

Le protocole complet de cette surveillance est disponible sur le site internet de Santé publique France.

Entre le 16 mars et le 16 juin 2020, 514 cas graves de COVID-19 admis dans un service de réanimation participant à la surveillance sentinelle ont été signalés dans la région Hauts-de-France. Le nombre de nouveaux cas admis en réanimation ces dernières semaines reste très faible (**Figure 11**). La grande majorité des cas signalés (80%) présente au moins un facteur de risque potentiel de complication de COVID-19 et les 2 principales comorbidités rapportées sont le surpoids/obésité (39 % des cas) et l'hypertension artérielle (31 %).

Figure 11. Courbe épidémique des cas de COVID-19 selon la région de résidence, admis dans les services sentinelles de réanimation par semaine d'admission, Hauts-de-France, signalés entre le 16 mars et le 16 juin 2020.

Source: Services sentinelles de réanimation/soins intensifs, Santé publique France



Surveillance de la mortalité

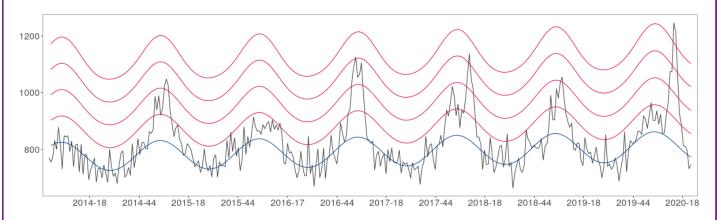
Synthèse des indicateurs

Mortalité spécifique au COVID-19: Entre le 1^{er} mars et le 17 juin 2020, 2 556 décès de patients COVID-19 ont été rapportés à Santé publique France pour les Hauts-de-France, dont 1 849 décès chez des patients hospitalisés (SI-VIC) et 707 en établissements (EHPAD et autres établissements médico-sociaux).

Mortalité non spécifique (toutes causes) (source Insee) :

Un pic de mortalité toutes causes a été observée en semaine 14 dans la région soit une semaine après le pic de recours aux soins pour COVID-19 et de circulation virale. La mortalité a amorcé une nette diminution à partir de la semaine 16 et, sous réserve de la consolidation des données, aucun excès significatif n'est constaté depuis la semaine 18 (**Figure 12**).

Figure 12. Evolution de la mortalité hebdomadaire toutes causes, tous âges dans les Hauts-de-France, d'avril 2014 au 08 juin 2020 (semaine 23). **Source** : Insee, services d'état-civil (méthode Euromomo), au 08 juin 2020.



- Nombre observé - Nombre attendu - Nombre attendu + 2* k * écart-types, 1<=k<=4

Méthodes

En phase 3, le dispositif de surveillance du COVID-19 en population est assuré à partir de plusieurs sources de données afin de documenter l'évolution de l'épidémie en médecine de ville et à l'hôpital : recours au soin, admissions en réanimation, surveillance virologique et décès. Les objectifs de la surveillance sont de suivre la dynamique de l'épidémie et d'en mesurer l'impact en termes de morbidité et de mortalité. Ci-dessous, une description succincte de chaque surveillance avec sa date de début effectif :

Réseau Sentinelles: nombre de cas d'infections respiratoires aiguës liés au SARS-COV2 en consultation et téléconsultation en médecine générale et en pédiatrie permettant d'estimer le nombre de cas dans la communauté. Cette surveillance clinique est complétée par une surveillance virologique (début le 16 mars).

SurSaUD® (OSCOUR® et SOS Médecins) : les données de recours aux services d'urgences et aux associations SOS Médecins pour une suspicion d'infection à COVID-19 (utilisation de codes spécifiques) (depuis le 24 février).

Laboratoires d'analyses biologiques de ville (3 labo - Biomnis/Cerba) : nombre de tests réalisés et positifs pour diagnostic de SARS-CoV-2 par les laboratoires de ville (depuis le 18 mars).

SI-VIC (Système d'information pour le suivi des victimes) : nombre d'hospitalisations pour COVID-19, patients en réanimation ou soins intensifs ainsi que les décès survenus pendant l'hospitalisation rapportés par les établissements hospitaliers (depuis le 13 mars).

Services de réanimation sentinelles: données non exhaustives à visée de caractérisation en termes d'âge, sévérité, évolution clinique, des cas de COVID-19 admis en réanimation (depuis le 16 mars).

Laboratoires hospitaliers: données concernant les tests diagnostiques (nombre total de tests réalisés et le nombre de tests négatifs et positifs.) transmises par les hôpitaux (depuis le 16 mars).

IRA en collectivités de personnes âgées : nombres d'épisodes de cas groupés d'IRA et de cas groupés confirmés COVID-19 en Ehpad ainsi que le nombre de cas et décès par établissement (depuis le 28 mars).

Données de mortalité (Insee) : Nombre de décès toutes causes par âge avec estimation de l'excès par rapport à l'attendu par âge, département et région (2 à 3 semaines de délai pour consolidation).

Certification électronique des décès (CépiDC) : décès certifiés de façon dématérialisée et permettant de connaître les causes médicales du décès.

Surveillance psycho comportementale : évolution de l'adoption des mesures de protection et évolution de la santé mentale (niveau d'anxiété et de dépression (échelle HAD), niveau de satisfaction de vie actuelle).

Pour en savoir plus sur :

- ▶ Les méthodes du système de surveillance : consulter la page Santé publique France
- Nos partenaires et les sources de données : SurSaUD® OSCOUR® SOS Médecins Réseau Sentinelles SI-VIC CépiDC

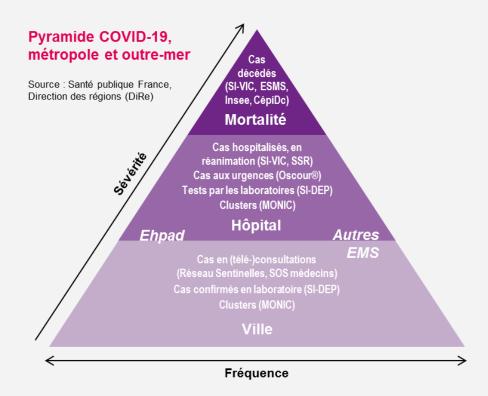
Pour en savoir plus sur l'épidémie de COVID-19

- ▶ En France : Santé publique France et Ministère des Solidarités et de la Santé
- ► A l'international : OMS et ECDC
- ▶ Un numéro vert **0 800 130 000** (appel gratuit) a été mis en place (7j/7 24h/24). Cette plateforme permet d'obtenir des informations sur le COVID-19 et des conseils.

Retrouvez tous les outils de prévention destinés aux professionnels de santé et au grand public

Mission de Santé publique France

Surveiller, comprendre la dynamique de l'épidémie, anticiper les scénarii, mettre en place des actions pour prévenir et limiter la transmission du virus, mobiliser la réserve sanitaire. Dans les Hauts-de-France, coordonner la surveillance, investiguer, analyser les données, apporter l'expertise à l'ARS pour l'aide à la décision.



CépiDc-Inserm: Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès ; Ehpad : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ; EMS : Etablissement médico-social ; ESMS : Etablissement social et médico-social ; Insee : Institut national de la statistique et des études économiques ; MONIC : Système d'information de monitorage des clusters ; Oscour® : Organisation de la surveillance coordonnée des urgences ; SI-DEP : Système d'informations de dépistage ; SI-VIC : Système d'information des victimes ; SSR : Services sentinelles de réanimation/soins intensifs







Equipe de rédaction

Santé publique France Hauts-de-France

DEGRENDEL Maxime
HAEGHEBAERT Sylvie
JEHANNIN Pascal
LEDUC Ghislain
MAUGARD Charlotte
N'DIAYE Bakhao
PONTIES Valérie
PROUVOST Hélène
VAN BOCKSTAEL Caroline
WYNDELS Karine

Direction des régions (DiRe)

En collaboration à Santé publique France avec la Direction des maladies infectieuses (DMI), la Direction appui, traitements et analyse de données (Data)

Contact presse

presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé publique France

12 rue du Val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex

www.santepubliquefrance.f

Date de publication

20 mai 2020

Numéro vert 0 800 130 000 7j/7 24h/24 (appel gratuit)

Sites associés :

- ► <u>SurSaUD®</u>
- ► OSCOUR®
- ► SOS Médecins
- ► Réseau Sentinelles
- ► SI-VIC
- ► CépiDC









